



CHARTRE RSE | société FERCO

Préambule

FERCO est une entreprise spécialisée dans la conception, la transformation, le façonnage et la production de ferrures et serrures de bâtiment, et tout équipement pour portes et fenêtres en BOIS, PVC et ALUMINIUM.

La société compte près de 650 employés. En 2025, elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 152 millions d'euros.

Partant du constat que les thématiques du développement durable et de la RSE s'ancrent dans les tendances lourdes de l'économie actuelle et à venir, FERCO a souhaité mettre en place des actions permettant de promouvoir et de développer son engagement sur ces sujets majeurs.

Champ d'application

Cette charte s'applique pour l'ensemble des activités de FERCO et par extension à l'ensemble de nos fournisseurs et collaborateurs. Elle vise à définir nos engagements en termes de développement durable.

Engagements

Notre objectif est d'obtenir le statut PLATINIUM dans le référentiel mondial d'évaluation RSE Ecovadis d'ici 2030 (ou référentiel RSE équivalent). C'est pour cela qu'en complément des réglementations applicables en France et dans l'Union Européenne, FERCO s'engage à :

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Prendre des mesures pour :

- Réduire la consommation d'énergie, aussi bien dans les zones tertiaires qu'en production.
- Intégrer dans la mesure du possible l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Réduire et traiter les émissions atmosphériques telles que le CO2 et les autres gaz effet de serre, les particules fines et poussières.
- Promouvoir une utilisation responsable et durable des ressources naturelles :
 - o Réduire la consommation d'eau et traiter les eaux usées ;
 - o Réduire la production de déchets (réemploi, réutilisation, réparation) et assurer une gestion responsable des déchets (tri sélectif, recyclage).
- Limiter les impacts de l'activité sur le milieu environnant.
- Favoriser l'écoconception des produits (choix des matières premières, utilisation de matériaux durables et recyclables, mode de production, chaîne logistique, conditionnement, distribution, utilisation et fin de vie du produit).



VOLET SOCIAL

- Prendre les mesures nécessaires afin que chaque collaborateur travaille dans de bonnes conditions et en toute sécurité dans le but de préserver son état de santé.
- Proposer à leurs collaborateurs des programmes de formation adaptés à leur poste de travail ainsi que des parcours d'évolution professionnelle.
- Protéger leurs collaborateurs contre toutes les formes de harcèlement sur le lieu de travail, actes violents ou menaces.
- Prendre des mesures pour lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité professionnelle, promouvoir la diversité et renforcer l'inclusion.
- Favoriser l'équilibre vie privée / vie professionnelle de leurs collaborateurs.
- Promouvoir des méthodes de management bienveillantes qui impliquent les collaborateurs.

VOLET ÉTHIQUE

- Respecter les lois et règles en vigueur dans tous les pays où nous opérons, et attendons de nos employés qu'ils fassent de même. De plus, tous les collaborateurs doivent agir de manière équitable, intègre et professionnelle dans leurs relations avec les clients, les fournisseurs et les autorités publiques.
- Respecter les principes de concurrence loyale et ne tolérer aucun comportement anticoncurrentiel, tel que les ententes ou l'abus de position dominante.
- S'engager à publier des rapports d'activité complets et justes et qui respectent les principes et règles comptables. Respecter également les règles de protection et confidentialité des données.
- Respecter l'éthique des affaires : délais de paiement, lutte contre la corruption, fraude, blanchiment d'argent et conflits d'intérêt.
- Mettre à disposition des outils d'informations permettant la bonne utilisation des produits.

VOLET ÉCONOMIQUE / ACHATS RESPONSABLES

- Intégrer l'entreprise et ses salariés à la vie locale en prenant en compte la dimension territoriale dans le développement de son activité.
- Encourager les échanges constructifs avec les partenaires pour favoriser l'amélioration continue de leurs performances globales.
- Prendre des mesures pour que les pratiques d'achat éthiques soient la norme dans la chaîne d'approvisionnement.
- Adhérer et être labellisé Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables, dans le but d'étendre sa responsabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement
- Valoriser la contribution des partenaires commerciaux à l'atteinte d'objectifs de développement durable.



Les engagements de cette Charte permettent de confirmer l'implication de FERCO dans le développement durable.

Gouvernance

La responsabilité de la mise en œuvre et du suivi de cette charte incombe aux membres du CODIR. Chaque volet est défini au travers d'une politique interne précisant les objectifs chiffrés et datés.

Diffusion et révision

Cette charte est communiquée à l'ensemble de nos collaborateurs via email, au travers de nos totems de communication et est constamment accessible sur l'intranet de la société. Elle est également notre moyen de communication avec nos parties prenantes pour garantir une compréhension et adhésion uniformes.

La charte est révisée à chaque renouvellement de notre plan stratégique d'entreprise FORCE ou en cas de changements significatifs dans notre stratégie ou d'un point de vue réglementaire. Cette révision vise à assurer que la charte reste pertinente, efficace et alignée avec les objectifs et axes d'excellence de notre plan FORCE.

Fait à RÉDING

Le 19/02/2026

Fabien SCHMITZ
Président Directeur Général

